ARRONDISSEMENT DE BOULOGNE-SUR-MER

CANTON D'OUTREAU

Ville d'OUTREAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 2021-125

DATE DE CONVOCATION

7 SEPTEMBRE 2021

DATE D'AFFICHAGE

- 9 OCT. 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 33 Présents : 26 Votants : 31

OBJET:

Domaine et patrimoine
Actes de gestion du domaine public
Installations classées pour la
protection de l'environnement
Avis du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt et un

le VINGT NEUF SEPTEMBRE à dix-neuf heures

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Sébastien CHOCHOIS, Maire -.

ETAIENT PRESENTS: Mme LEROUGE N. - M. DELEAU D. - Mme DELETOILLE S. - Mme LEROUGE A. - M. PODEVIN J.P. - Mme BENOUSSAR M. - Mme PONCHEL C. - Mme MARLOT J. - M. COPPIN P. - Mme MANIDREN M. - M. DUCLOY D. - Mme LEVEL M. - Mme POQUET C. - M. GOSSELIN B. - M. ROBERT D. - M. QUIQUET D.- M. LHOUMEAU A. - M. BOUCHEZ G. - Mme BOURGAIN M. - Mme BOMY L. - M. MERLIN J. - Mme JOIRIS A. - Mme BUTEL J. - M. DELATTRE C. - Mme LAMMER M. -.

<u>ETAIENT EXCUSES AVEC MANDAT</u>: M. BLANPAIN A. - Mme VANACKERE C. - M. PATIN D. - Mme HARIZ S. - Mme PACQUES-BAUDELET C. -

ETAIT EXCUSEE SANS MANDAT: Mme BRICHE C. -.

ETAIT ABSENTE: Mme COINTREL S. -.

A été élue secrétaire: Mme JOIRIS A. -.

M. le Maire indique que par Arrêté Préfectoral en date du 20 Août 2021, un dossier d'enregistrement soumis à consultation du public a été déposé par la Communauté d'Agglomération du Boulonnais portant sur la construction de 7 cellules pour des activités de mareyage situées Rue de Marengo (cellules 1 à 4) et Rue d'Alsace (cellules 5 à 7) sises sur la commune de Boulogne-sur-Mer.

La période de consultation va se dérouler du 13 Septembre 2021 au 13 Octobre 2021 inclus.

Conformément à cet Arrêté, les Communes dont les territoires appartiennent au périmètre du projet doivent exprimer un avis sur l'ensemble des dossiers et le transmettre en Préfecture du Pas-de-Calais au plus tard le 29 Octobre 2021.

Après exposé de M. le Maire, le CONSEIL MUNICIPAL

- DECIDE -

- D'émettre un avis favorable sur le projet de construction de 7 cellules pour des activités de mareyage situées Rue de Marengo (cellules 1 à 4) et Rue d'Alsace (cellules 5 à 7) sises sur la commune de Boulogne-sur-Mer.

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Télétransmis en Sous-Préfecture - 7 OCT. 2021

Sébastien CHOCHOIS

Maire d'Outreau
Conseiller Départemental